

Les délibérations de la Commission Régionale sont sous réserve de la validation par le Comité Directeur du Comité AURA et ne seront exécutoires qu'après approbation.

Présents:

BRIOLLE Thierry – CDPS38	CONTE Michel – Pdt.CDPS26/07	ROURE Manuel – Pdt.CDPS73
BRON Laurent – Pdt.CDPS74	DENUZIERE Samuel – CDPS69	RUET Alain – CDPS69
CARREEL Alexis – CDPS38	GRULOIS David – Pdt.CDPS 69	SANITAS Claude – CDPS26/07
COLOSIO Philippe – Pdt.CDPS38	JAL Sylvie – CDPS38	XUEREB Sarah – CDPS73

- **Bilan activités 2016**

Michel CONTE présente le compte-rendu d'activités 2016 de la CRPS qui a été mis sur le [site Internet du Comité AURA](#) et diffusé sur notre liste de diffusion.

Remarque de la CRPS pour le projet de la Tannerie :

La CRPS n'a pas d'information sur les actions réalisées et le budget dépensé dans le cadre de cette action.

→ La CDPS 69 propose de récupérer les informations sur le sujet.

- **Bilan formations 2016**

Présentation du tableau de gestion des formations CRPS (voir annexe).

- **Stages**

18 jours de stage pour un total de 122 stagiaires.

- **Brevets**

26 PS1, 5 PS2 et 1 PS3 délivrés lors des stages

Question de la CDPS73 : Existe-t-il un listing des plongeurs brevetés avec leur département ?

→ Oui, Michel CONTE possède un tableau Excel qui comprend ces données. Le fichier sera envoyé aux présidents de commission départementale. Ce fichier est aussi à disposition des cadres selon leur besoin.

- **Présentation Powerpoint pour AG AURA**

Pas de remarques particulières.

- **Budget 2017 alloué par AURA**

Présentation des différents éléments financiers.

➤ **CRPS**

Merci au Comité Directeur AURA de nous avoir accordé en totalité le budget demandé, déduction faite des 150,00 € par WE Découverte qui ont été reportés sur les actions CODEP.

RAPPEL : A la fin de l'année les chefs de projets nationaux doivent envoyer au président un CR et un tableau récapitulatif des dépenses.

➤ **CDPS**

Pour les journées découvertes, les 150€ de subvention de la région seront utilisés pour payer les arrhes de réservation pour l'hébergement des cadres.

Il faut un minimum de 15 stagiaires par weekend pour avoir l'intégralité des 150€ (soit 10€ maximum par stagiaire).

● **Présentation du Budget CNPS 2017**

Présentation du budget alloué à la CNPS pour l'année 2017.

● **Fonctionnement action CODEP – AURA**

Lors des actions subventionnées par AURA, les factures (prestataires) sont à envoyer au comité AURA. AURA payera directement ces factures en informant l'organisateur et se retourne vers le(s) CODEP pour être remboursé du montant, déduction faite de la subvention accordée.

Pour les stages, les règlements en direct concerneront surtout l'hébergement et la restauration (postes de dépenses avec facture au nom de la CRPS AURA et payables par virement).

En ce qui concerne les consommables (frais de déplacement, essence, repas...), et tout ce qui ne peut être facturé et payé par virement, les dépenses seront prises en charge directement par les CODEP sans passer par le comité régional.

● **Documents gestion budget**

Présentation des deux types de fiches actions (fiche « chiffrage action » et fiche « compte rendu d'action ») à compléter pour obtenir les subventions. Ces fiches sont à réaliser pour les actions avec des participants uniquement.

La fiche « compte rendu d'action » est à compléter par l'organisateur de l'activité.

Pour les abandons de frais, il sera nécessaire de les mentionner en dépenses et en recettes dans la fiche « compte rendu d'action » pour les voir apparaître. Voir exemple de fiche en annexe.

● **Projet nouvelle charte graphique AURA**

Présentation de la nouvelle charte graphique.

Il est désormais nécessaire que le logo de la région administrative ARA apparaisse dans les documents officiels de la commission. Il faut l'intégrer également dans tous les CR d'actions départementales subventionnées par le Comité AURA (et donc par la région ARA).

- **Matériel**

- **Convention AURA – CRPS**

Présentation de la convention concernant la mise à dispo du matériel par le comité régional, signée par le président de la CRPS, et qui stipule clairement que ce matériel est placé sous la responsabilité du président de commission. Pas de remarques particulières.

- **Gestion contrôles TIV bouteilles CRPS**

A l'unanimité des membres présents, la CRPS décide que les blocs soient reliés de façon temporaire au « Club de Plongée du Val de Tourne » (14070471) en attendant la création d'un environnement spécifique CRPS AURA ou Comité AURA dans l'application TIV nationale.

- **Bilan de l'année 2016**

Le bilan de l'année 2016, des actions qui ont été réalisées et de la gestion de la CRPS est approuvé par la CRPS à l'unanimité des membres présents.

- **Fonctionnement de la liste :**

La CRPS rappelle la philosophie et la charte d'utilisation de la liste :

« Cette liste de discussion est un moyen de communication entre les plongeurs souterrains licenciés à la FFESSM dans un club de la région AURA.

Tous les membres peuvent écrire sur la liste à condition que leurs messages soient cordiaux et respectueux envers l'ensemble des membres.

Le non-respect de ces conditions pourrait valoir à son auteur la modération de ses messages, voir l'exclusion de la liste. »

- **Echanges divers :**

- **Sorties :**

Devant les demandes d'organisations de sortie à la journée (notamment pour les PS1), la CRPS souhaite organiser des journées de compagnonnage au niveau régional.

David GRULLOIS et Alain RUET s'occupent de proposer des journées compagnonnage au niveau régional.

Certaines de ces sorties pourraient avoir des thématiques précises afin de conforter les connaissances et compétences des plongeurs acquises pendant les stages (topo, gestion du fil, sidemount, etc...).

- **Camp AURA :**

Après plusieurs années d'organisation du Camp AURA, Laurent BRON ne souhaite plus en avoir la responsabilité. La CRPS le remercie pour les derniers camps et lance un appel pour trouver un nouvel organisateur.

➤ **Rencontre des plongeurs AURA :**

La CRPS réfléchit à mettre en place une soirée d'échange et de rencontre ouvert à tous les plongeurs de la CRPS AURA. Cette soirée pourrait permettre de présenter le planning des futurs stages, les projets régionaux, et un bilan de l'année écoulée à tous. L'organisation de cette réunion est en réflexion.

• **Prochaine réunion :**

- Proposition d'alterner la localisation des réunions CRPS une fois sur deux à Saint-Bonnet-de-Mure et à Grenoble. La prochaine se fera donc à Saint-Bonnet-de-Mure (banlieue-est lyonnaise) en fonction de la disponibilité de la salle.

Fin de la réunion à 00h00 par les traditionnelles pizzas accompagnées d'un petit duo galette des rois / cidre.



Rédactrice Sarah XUEREB
Validation Michel CONTE



Enregistrement Stages CRPS AU-R-A - Année 2016



Organisation	N° d'enregistrement	Nbre Jours	Stagiaires												Brevets délivrés			Cadres stagiaires					
			Dec			Init			Perf			Autres			PS1			PS2			PS3		
			T	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	PS1	PS2	PS3	I	S	F	I	S	F
CDPS 26/07	16-03-26 CR Formation D CDPS2607	1	5	1	4																		
	16-03-27 CR Formation D CDPS2607	1	6	2	4																		
CDPS 38	16-04-02 CR Formation D CDPS38	1	10	3	7																		
	16-04-03 CR Formation D CDPS38	1	12	4	8																		
CDPS 69	16-03-05 CR Formation D CDPS69	1	9	2	7																		
	16-03-06 CR Formation D CDPS69	1	9	1	8																		
	16-11-19 CR Formation D+I CDPS69	2	7	2	5	7	2	5							7								
CDPS 73	16-03-19 CR Formation D CDPS73	1	12	2	10																		
CDPS 74	16-03-20 CR Formation D CDPS74	1	12	2	10																		
CRPS	16-04-23 CR Formation I RABA	2				12	1	11							10								
	16-06-04 CR Formation I RABA	2				9		9							9								
	16-05-05 CR Formation P RABA	4							12	2	10					5	1						
	16-11-11 CR Formation TE RABA	ANNULE																					
Total		18	82	19	63	28	3	25	12	2	10	0	0	0	26	5	1	0	0	0	0	0	0

Remplir les cellules jaunes

Ne pas toucher aux cellules grises

Club/CODEP/AURA	AURA			Commission :	SOUTERRAINE
Stage/action :	SATAGE INITIATION			Date :	4 et 5 juin 2016
Lieu :	BOURG SAINT ANDEOL (07)			Durée :	2 jours
Organisateur :	CONTE Michel	Teleph :	0432802044 - 0608865907	Ref budgétaire :	SOU1608
Mail :	contemichel@wanadoo.fr			Nombre participants :	15

(1) Statut : S Stagiaire, C Compétiteur, E encadrant, juge, arbitre, A accompagnateur

NOM ou CATEGORIE PARTICIPANTS (compétitions)	Prénom	H < 18	F < 18	H > 18	F > 18	Total	Statut (1)			Niveau actuel	Niveau préparé	N° Club ou région pour compétition	Commentaire
							S/C	E	A				
	Total	0	0	15	0	15	9	6	0				
1	AMETTE	Philippe		1		1	1			0	PS1		
2	FLORY	Laurent		1		1	1			0	PS1		
3	GOITSCHER	Philippe		1		1	1			0	PS1		
4	LARDON	Guillaume		1		1	1			0	PS1		
5	MONTEL	François		1		1	1			0	PS1		
6	MOULIN	Hugo		1		1	1			0	PS1		
7	PASQUALON	Sébastien		1		1	1			0	PS1		
8	RENON	Alain		1		1	1			0	PS1		
9	ROCHE	Anthony		1		1	1			0	PS1		
10	LEBLANC	Frédéric		1		1		1		FPS2			
11	RUET	Alain		1		1		1		FPS2			
12	CONTE	Michel		1		1		1		FPS1			
13	CHARBONNIER	Eric		1		1		1		FPS1			
14	LAPEYRERE	Jean		1		1		1		FPS1			
15	SANITAS	Claude		1		1		1		PS2			Logistique + gonflage
16						0							
17						0							
18						0							
19						0							
20						0							
21						0							
22						0							
23						0							
24						0							
25						0							
26						0							
27						0							
28						0							
29						0							
30						0							
31						0							
32						0							
33						0							
34						0							
35						0							
36						0							
37						0							
38						0							
39						0							
40						0							
41						0							
42						0							
43						0							
44						0							
45						0							
46						0							
47						0							
48						0							
49						0							
50						0							
51						0							
52						0							
53						0							
54						0							
55						0							
56						0							
57						0							
58						0							
59						0							
60						0							

Finances	<i>Ne pas toucher aux cellules grises</i>		<i>Remplir les cellules jaunes</i>	
Stage/action :	SATAGE INITIATION			
Organisateur :	CONTE Michel		Nombre participants :	15
Commission :	SOUTERRAINE		Date :	4 et 5 juin 2016
Lieu :	BOURG SAINT ANDEOL (07)		Durée :	2 jours
			Ref budgétaire :	SOU1608

(1) Statut : S Stagiaire, C Compétiteur, E encadrant, juge, arbitre, A accompagnateur

	NOM	Prénom	Statut (1)			Prix unitaire Payé	Prix total	Commentaires
			S/C	E	A			
1	AMETTE	Philippe	1	0	0	160,00	160,00	Frais techniques (68,00) + Hébergement/repas (92,00)
2	FLORY	Laurent	1	0	0	160,00	160,00	Frais techniques (68,00) + Hébergement/repas (92,00)
3	GOITSCHEL	Philippe	1	0	0	160,00	160,00	Frais techniques (68,00) + Hébergement/repas (92,00)
4	LARDON	Guillaume	1	0	0	160,00	160,00	Frais techniques (68,00) + Hébergement/repas (92,00)
5	MONTEL	François	1	0	0	160,00	160,00	Frais techniques (68,00) + Hébergement/repas (92,00)
6	MOULIN	Hugo	1	0	0	160,00	160,00	Frais techniques (68,00) + Hébergement/repas (92,00)
7	PASQUALON	Sébastien	1	0	0	160,00	160,00	Frais techniques (68,00) + Hébergement/repas (92,00)
8	RENON	Alain	1	0	0	160,00	160,00	Frais techniques (68,00) + Hébergement/repas (92,00)
9	ROCHE	Anthony	1	0	0	160,00	160,00	Frais techniques (68,00) + Hébergement/repas (92,00)
10	LEBLANC	Frédéric	0	1	0	0,00	0,00	Les encadrants sont pris en charge à 100%
11	RUET	Alain	0	1	0	0,00	0,00	Les encadrants sont pris en charge à 100%
12	CONTE	Michel	0	1	0	0,00	0,00	Les encadrants sont pris en charge à 100%
13	CHARBONNIER	Eric	0	1	0	0,00	0,00	Les encadrants sont pris en charge à 100%
14	LAPEYRERE	Jean	0	1	0	0,00	0,00	Les encadrants sont pris en charge à 100%
15	SANITAS	Claude	0	1	0	0,00	0,00	Les encadrants sont pris en charge à 100%
16	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
17	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
18	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
19	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
20	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
21	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
22	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
23	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
24	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
25	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
26	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
27	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
28	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
29	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
30	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
31	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
32	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
33	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
34	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
35	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
36	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
37	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
38	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
39	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
40	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
41	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
42	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
43	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
44	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
45	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
46	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
47	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
48	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
49	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
50	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
51	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
52	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
53	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
54	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
55	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
56	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
57	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
58	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
59	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
60	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
TOTAL						1 440,00		B

Dépenses (2)

Nature	Montant
Arrhes Le Robinson	200,00
Solde Le Robinson	1 170,00
Consommables	73,44
Déplacement Frédéric LEBLANC	149,40
Déplacement Alain RUET	134,50
D2placement Jean LAPEYRERE	42,40
Déplacement Claude SANITAS	49,60
Déplacement Michel CONTE	31,00
Total Dépenses	1 850,34

Récapitulatif

Total paiement participants	1 440,00
Total dépenses	1 850,34
Déficit	-410,34

Couverture du déficit

Abandon fiscal Frédéric LEBLANC	149,40
Budget AURA	200,00
Dépassement budget AURA	60,94
Total	410,34

Bilan final **0,00**